



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-24927>

Département(s) de publication : **02, 77, 75, 80, 62, 59, 51, 60**

Annonce n° **26-24927**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : USESA

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Délégation de service public pour la production et la distribution de l'eau potable sur le territoire de l'USESA 2025 USESA 08

Description : Le délégataire devra assurer les prestations suivantes : - L'exploitation, l'entretien, la surveillance, la maintenance de l'ensemble des ouvrages du service public d'eau potable mis à disposition par la Collectivité ; - Un renouvellement programmé validé par la Collectivité chaque année grâce au pouvoir de contrôle sur l'exécution du contrat ; - Des opérations d'entretiens annuelles clairement identifiées indépendamment du renouvellement programmé ; - Un renouvellement non programmé à hauteur des besoins du service validé par la Collectivité ; - A titre accessoire, un fonds de travaux permettant à la Collectivité de réaliser les travaux urgents ; - La continuité du service incluant notamment la mise en place d'un service d'astreinte pouvant être contacté en cas d'urgence vingt-quatre heures sur vingt-quatre (24h/24), 365 jours par an ; - La tenue à jour de l'inventaire du patrimoine matériel et immatériel du service ; - Le recueil et la valorisation des informations relatives au fonctionnement des installations et à l'exécution du service ; - Le traitement des déclarations de travaux à proximité des réseaux ; - L'intégralité des données sur le site Eau France ; - L'information à la Collectivité de tout incident ou problème survenu dans le cadre du suivi ; - Une obligation permanente de conseil à la Collectivité ; - Un devoir permanent d'alerte auprès de la Collectivité de tout risque potentiel de nature à mettre en jeu la responsabilité de cette dernière, et ce, dès qu'il en a connaissance, comme gestionnaire et exploitant du service ; - La prise en compte du développement durable et de la démarche d'insertion professionnelle décrite dans le présent contrat. Le délégataire réalisera les objets des ilots concessifs suivants, venant consolider le patrimoine de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne : - Mise en place de la télérelève sur les communes de Villers-Cotterêts, Breny, Pavant, Viels-Maisons, Crouettes-sur-Marne, Sergy, Courmont, Coincy et Brécy ; - Suppression des branchements plombs sur le territoire ; - Géoréférencement des canalisations

et des branchements en classe A ; - Installation de panneaux photovoltaïques (ou installation de panneaux solaires) sur des ouvrages du périmètre ; - Mise à jour annuelle de la modélisation hydraulique du réseau (logiciel open data : biens de retour) ; - Installation de pré-localisateurs de fuites d'eau sur le réseau (fixes ou mobiles) ; - Fond travaux (Renouvellement de canalisation et sécurisation) à hauteur de 150 000euros HT/an ; - Etude et mise en oeuvre de système d'accès sécurisé à l'ensemble des sites (badges...) Cette gestion est assurée aux risques et périls de chaque Délégitaire, conformément aux règles de l'art dans le souci d'assurer la conservation du patrimoine de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, la qualité du service rendu aux usagers et le respect de l'environnement.

Identifiant de la procédure : b259715a-e97a-4151-b5b5-67312e131671

Avis précédent : 41ec7ae7-57ae-4197-b5a8-ffc32f544e0b-01

Principales caractéristiques de la procédure : L'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne est compétente en matière de production et distribution de l'eau potable sur son territoire.(109 communes) La présente consultation a pour objet l'attribution de la délégation de service public pour la production et la distribution de l'eau potable sur son territoire. L'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne a décidé de recourir à une procédure ouverte. L'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne souhaite déléguer par une convention de délégation de service public, à titre exclusif, aux frais et risques de l'exploitant le service public pour la production et la distribution de l'eau potable sur son territoire Dans le cadre de cette procédure, au terme du délai de réception des candidatures et des offres (candidatures et offres remises aux mêmes dates et heures), la Commission visée à l'article L.1411-5 du CGCT, après examen des dossiers de candidature, dressera la liste des candidats admis à présenter une offre. Conformément aux articles L.1411-1 et suivants du CGCT, la Commission visée à l'article L.1411-5 du CGCT analysera chaque offre et émettra ensuite un avis. Au vu de l'avis de la Commission précitée, l'autorité habilitée à signer le contrat engagera librement toute négociation utile avec un ou plusieurs soumissionnaires ayant présenté une offre, laquelle pourra donner lieu à plusieurs phases de négociations successives. A l'issue de cette phase de négociations, l'autorité habilitée à signer le contrat finalisera l'élaboration du contrat de concession avec le soumissionnaire pressenti. Le Comité syndical sera alors invité à se prononcer sur le choix du Délégitaire et sur le contrat de délégation de service public.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65111000 Distribution d'eau potable

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39370000 Installations de distribution d'eau

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Informations complémentaires : Lieu d'exécution : territoire de l'USESA (annexe 2: liste des communes) 1ère phase : territoire de Villers Cotterêts 2ème phase : ensemble du territoire de l'USESA

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 103,237,000 Euro

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Délégation de service public pour la production et la distribution de l'eau potable sur le territoire de l'USESA

Description : L'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne souhaite déléguer par une convention de délégation de service public, à titre exclusif, aux frais et risques de l'exploitant le service public pour la production et la distribution de l'eau potable sur son territoire. Le délégataire devra assurer les prestations définies dans le règlement de consultation et décrite précédemment dans et avis

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 65111000 Distribution d'eau potable

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Informations complémentaires : Sur le territoire de l'USESA (annexe 2 du contrat) 1ère phase : territoire de Villers-Cotterêts uniquement 2ème phase : ensemble du territoire de l'USESA

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 21/12/2026

Durée : 15 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 103,237,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Des visites obligatoires se tiendront du lundi 2 juin au vendredi 6 juin 2025, durant une journée complète. Les candidats se rapprocheront de la Collectivité pour déterminer les créneaux horaires de visites des ouvrages. Voir détail dans le règlement de la consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Nom : CRITERE FINANCIER

Description : Rémunération du délégataire sur la base d'un Détail Quantitatif Estimatif masqué. Le sous-critère 1 sera apprécié au regard, notamment, du dossier financier et projet de contrat y compris ses annexes. Cohérence du

Compte d'Exploitation Prévisionnel et du Plan Prévisionnel de Renouvellement (PPR) sur la durée du contrat Le sous-critère 2 sera apprécié au regard, notamment, des pièces précitées. Degré de risque économique accepté par le candidat Le sous-critère 3 sera apprécié au regard, notamment, du dossier financier et projet de contrat. Précisions sur les sous-critères au niveau pondération : se référer au règlement de consultation

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère technique

Description : Pertinence et cohérence de l'organisation générale (moyens humains, moyens matériels, moyens techniques...) prévue par le candidat pour assurer la performance et l'exécution du service déléguée en gestion courante (hors crise et continuité du service), y compris des modalités d'association et de communication avec la Collectivité à la gestion courante du service. Pertinence et cohérence de l'organisation générale (moyens humains, moyens matériels, moyens techniques, ...) affectés par le candidat pour assurer la performance et l'exécution du service déléguée en gestion de crise (anticipation des risques, système d'astreinte, la gestion de situation de crise) permettant d'assurer la continuité du service public, y compris des modalités d'association et de communication avec la Collectivité en gestion de crise. Pertinence et cohérence de l'organisation sur la prise du contrat en deux phases en tenant compte des spécificités des deux périmètres de l'USESA pour assurer la bonne évolution du contrat et garantir la bonne exécution du service public dans ce cadre. Pertinence et cohérence des propositions liées à la sobriété et le niveau des engagements en matière de protection de l'environnement (économie d'eau, labels environnementaux, matériels utilisés, politiques d'achat, réduction de la consommation énergétique, gestion des déchets, mesures de réduction des gaz à effets de serre) et la précision de la méthodologie pour les respecter Pertinence et cohérence du programme prévisionnel de renouvellement proposé par le candidat et des engagements prévus pour garantir la pérennité des installations du service délégué Pertinence et cohérence des moyens techniques prévus pour assurer la transparence du service, l'accès à la données et l'amélioration de la connaissance patrimoniale des infrastructures en vue d'alimenter le Système d'Information Géographique mis à disposition de la Collectivité Modalités d'exécution des investissements programmés sur la durée du contrat (conception, qualité des matériaux, planning, moyens dédiés, garanties) Pertinence et cohérence des engagements du délégataire envers les abonnés du service Précisions sur les sous-critères au niveau pondération : se référer au règlement de consultation

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 70

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Amiens

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel à tous les stades de la procédure de passation et jusqu'à la signature des contrats (articles L.551-1 et suivants R.551-1 et suivants du code de justice administrative) ; - Référé contractuel après la conclusion des contrats dans un délai de trente-un (31) jours à compter de la publication d'un avis d'attribution ou dans un délai de six (6) mois à compter du lendemain du jour de la conclusion des contrats en l'absence de publication d'un avis d'attribution (articles L.551-13 et suivants et R.551-7 et suivants du code de justice administrative) ; - Recours de plein contentieux en contestation de la validité des contrats dans un délai de deux (2) mois courant à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; - Recours pour excès de pouvoir à l'encontre de la décision de déclaration sans suite dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de cette décision

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : USESA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Amiens

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 115,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

Offre :

Identifiant de l'offre : 2025USESA08 VEOLIA Variante

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 115,000,000 Euro

L'offre est une variante : oui

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025 USESA 08

Titre : Délégation de service public pour la production et la distribution de l'eau potable sur le territoire de l'USESA

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/02/2026

Date de conclusion du marché : 10/03/2026

Adresse du marché : <https://www.usesa.fr>

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : USESA

Numéro d'enregistrement : 25020237100044

Adresse postale : 4 bis avenue Gustave Eiffel

Ville : CHATEAU THIERRY

Code postal : 02400

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Adresse électronique : eric.marginier@usesa.fr

Téléphone : +33 323710280

Profil de l'acheteur : <https://usesa.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 20009384700016

Adresse postale : 14, rue Lermerchier CS 81114

Ville : AMIENS

Code postal : 80011

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : 03 22 33 61 70

Adresse internet : www.telerecours.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 57202552610945

Adresse postale : 1 RUE DE LA FONTAINERIE

Ville : ARRAS

Code postal : 62033

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Téléphone : 0626422053

Adresse internet : <https://www.developpement.offres.secteur-nord.vef@veolia.com>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5bd11a78-f560-47ab-b1b3-b198e8e5f56b - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/03/2026 à 08:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2026